



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

**Direction générale de l'enseignement et de la recherche  
Sous-direction des politiques de formation et  
d'éducation**

Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion  
1 ter avenue de Lowendal – 75700 PARIS 07 SP

Suivi par : Lucie Camaret

Tél : 01 49 5560 89

Fax : 01 49 55 40 06

**NOTE DE SERVICE**

**DGER/SDPOFE/N2008-2135**

**Date: 13 novembre 2008**

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche  
à  
Mesdames et Messieurs les directeurs des  
établissements d'enseignement supérieur agricole  
publics et privés sous contrat

Mesdames et Messieurs les directeurs des études  
et de la vie étudiante

**Objet :** actions de prévention concernant les conduites addictives, à destination des étudiants inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur agricole long. Établissements publics et privés sous contrat - Année universitaire 2008-2009.

**Bases juridiques :** Note de Service DGER/SDPOFE/N2008-2077 du 24 juin 2008 relative au contrat-cadre de partenariat de santé publique DGS-DGER.

**Résumé :** La présente note de service a pour objet de préciser les modalités d'attribution de crédits pour la mise en oeuvre d'actions de prévention à destination des étudiants de l'enseignement supérieur agricole. Elle en fixe les conditions et le calendrier qu'il convient d'adopter pour l'année universitaire 2008-2009.

**Mots-clés :** enseignement supérieur agricole, MILDT, santé, RESEDA sup, alcool, drogues

**DESTINATAIRES**

Pour exécution :

Établissements d'enseignement supérieur agricole,  
Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture et des cadres,  
ESB, ESITPA, LaSalle Beauvais

Pour information :

DRAF-SRFD,  
Syndicats de l'enseignement supérieur agricole,

La présente note de service a pour objet d'inviter les établissements d'enseignement supérieur agricoles à mettre en oeuvre des actions de prévention et à réaliser des projets visant à prévenir les conduites addictives : consommation d'alcool, usage des drogues et de substances psycho-actives.

Ces projets sont co-pilotés par le réseau d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent(e) RESEDA enseignement supérieur et la Direction générale de l'enseignement et de la recherche, en partenariat avec la Direction générale de la santé et la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT).

## **I- Éléments de contexte**

La consommation de drogues, d'alcool et d'autres produits psycho-actifs est aujourd'hui un problème majeur de notre société qui touche directement ou indirectement un pourcentage important de la population française.

Dans ce contexte, face à une situation préoccupante, le gouvernement a souhaité que la politique publique menée dans le domaine de la prévention des conduites addictives soit plus ambitieuse et plus claire avec pour objectif de faire baisser le nombre d'usagers de drogues illicites et celui de ceux qui abusent d'alcool.

C'est pourquoi le Premier ministre a demandé à la MILDT de préparer, en concertation avec tous les ministères concernés, un nouveau plan pluriannuel qui utilise tous les leviers de l'action publique dans le domaine de la prévention, de la prise en charge sanitaire et sociale, de l'application de la loi contre le trafic.

Les politiques publiques menées jusqu'à ce jour ont contribué à une meilleure prise en charge sanitaire des usagers et des personnes dépendantes, mais elles ne sont pas parvenues à faire diminuer l'usage de drogues illicites et l'abus l'alcool ni à limiter la polyconsommation de ces produits.

Pour le Ministère de l'agriculture et de la pêche, l'objectif est de développer des actions de prévention, d'éducation en faveur de la promotion de la santé et plus particulièrement de lutter contre l'usage de drogues et l'abus d'alcool.

Afin d'accompagner les établissements d'enseignement supérieur agricole dans leur volonté de prévenir des conduites addictives et les conduites dopantes chez les étudiants, un appel à projets est lancé pour renforcer les moyens mis à leur disposition.

## **II- Appel à projets**

L'action doit permettre à chacun de se questionner sur sa consommation de substances psycho-actives, d'évaluer son addiction et de réfléchir au sevrage.

Ce travail doit se faire en relation avec des professionnels de santé, il a pour but de renforcer le développement des compétences psychosociales des adolescents. La validation des projets et des intervenants sera soumise au réseau RESEDA qui a l'expérience et les références dans ce domaine.

Les projets retenus mobiliseront l'ensemble des étudiant-es et la communauté éducative sur la base d'un travail d'équipe en cohérence avec le volet santé du projet d'établissement. Il est souhaitable que le Bureau des étudiants de l'établissement puisse s'impliquer dans l'organisation et participer à la communication du projet.

Les actions proposées devront s'appuyer sur un diagnostic des besoins repérés par les services de l'établissement ou des étudiant-es qui souhaiteraient conduire une action de prévention.

### III - Conditions d'attribution et modalités

Ces projets seront mis en œuvre au niveau local ou mobiliseront plusieurs établissement(s) et autres organismes : institutions, hôpitaux, associations, mutuelles, ...

Des aides de partenaires sollicités par les pilotes du projet pourront compléter celle que RESEDA enseignement supérieur donnera aux projets sélectionnés.

Pour chaque projet retenu et subventionné un bilan sur le déroulement de l'action, de sa conception à sa réalisation sera demandé.

Tous les projets doivent se dérouler avant le 30 avril 2009.

### IV – Calendrier

Demande de crédits et envoi du dossier	Réunion du comité de sélection
Avant le 15 décembre 2008	8 janvier 2009

Le Directeur générale de l'enseignement et de la Recherche,

Jean Louis BUER

## ANNEXE 1

### **Appel à projet 2008-2009**

#### **Dossier de candidature :**

Prévention alcool  
Prévention drogue  
Prévention conduites dopantes  
Autres

### **PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT**

#### **Nom de l'établissement :**

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

E-mail :

Ville :

Télécopie :

#### **Nom de la directrice ou du directeur :**

#### **Nom de l'étudiant-e responsable de projet :**

#### **Et coordonnées (mail et téléphone) :**

**Ce projet réalisé dans le cadre de votre formation sera-t-il évalué ?**

#### **Période de réalisation de l'action :**

--

**Présentation du projet**

*Toutes les rubriques de présentation du projet sont à renseigner le plus précisément possible.*

**Objet et intitulé du projet**

**Nom(s) des étudiant-es impliqué-es dans ce projet**

Nom(s)	Prénom(s)	Fonction/classe/année

**Diagnostic correspondant au périmètre du projet**

*Problématiques repérées en matière de consommation de produits psychoactifs, conduites addictives, conduite dopante ...*

**Objectifs du projet**

*Les objectifs mettent en évidence les résultats que le(s) porteur(s) de projet cherche(nt) à atteindre. Ils devront être formulés avec précision à partir de verbes à l'infinitif, être réalistes et mesurables et s'inscrire dans des délais définis.*

**Public spécifiquement visé par le projet :**

Etudiant-es 1ères 2èmes 3èmes 4èmes 5èmes années

Souhaitez-vous ouvrir l'activité à d'autres personnes si des places sont disponibles et que cela correspond aux objectifs ?

- Oui
- Non

**Lieu(x) de déroulement du projet (amphi, intervenant(s), association, organisme...)**

--

**Budget prévisionnel**

<b>Dépenses (en euros TTC)</b>		<b>Recettes (en euros TTC)</b>	
<b>intitulé</b>	<b>Montant (en euros TTC )</b>	<b>intitulé</b>	<b>Montant (en euros TTC )</b>
<b>- Intervenants</b>		<b>- Établissement</b>	
<b>- Déplacements - transports</b>		<b>- Subventions demandées</b>	
		<b>- Ministère de l'agriculture</b>	
		<b>- Autres partenaires</b>	
<b>- Matériels et Fournitures</b>			
<b>- Autres</b>			
<b>Total dépenses en euros</b>		<b>Total recettes en euros</b>	